



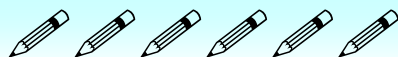
Date : 13 octobre 2009

Département/Service : Activités et animation de réseaux

Thèmes

<input checked="" type="checkbox"/> Encadrement	<input checked="" type="checkbox"/> Editions
<input checked="" type="checkbox"/> Manifestations	<input checked="" type="checkbox"/> Le Droit des Chemins
<input checked="" type="checkbox"/> Communication	<input checked="" type="checkbox"/> La Vie Fédérale
<input checked="" type="checkbox"/> Aménagement – Itinéraires	<input type="checkbox"/> Notes - Divers

UN CHEMIN, UNE ÉCOLE®



OBJECTIF

Confier à une école, un collège, un lycée la réalisation ou la réhabilitation d'un itinéraire de randonnée pédestre ou utiliser un itinéraire existant à des fins pédagogiques, à proximité de l'établissement scolaire.

1. Une démarche éducative

- ✓ *Le chemin* : élément essentiel du patrimoine naturel et rural qui correspond bien à la notion de « **développement durable** ».
- ✓ *Le paysage* : sentiment d'appropriation donc de responsabilisation, occasion d'un inventaire du milieu naturel culturel et humain environnant.
- ✓ Enfin, prise de conscience collective de la nécessité de la protection et de la valorisation culturelle de l'environnement.

Les objectifs pédagogiques

- ✓ Initiation à la lecture de carte : topographie, toponymie, orientation, etc.
- ✓ Interdisciplinarité : histoire, géographie, sciences de la vie et de la terre, informatique, mathématiques, etc.
- ✓ Initiation concrète à la vie civique (la commune, le rôle du conseil municipal, du conseil général...).
- ✓ Apprentissage de l'autonomie et de la responsabilisation.
- ✓ En collège et lycée : l'étude de la législation (le statut des chemins, les conventions...).
- ✓ En lycée, approche de la vie professionnelle (établissement d'un projet, sa construction, son financement, sa promotion...).

2. Une aventure personnelle et collective.

- ✓ Un contact sensoriel avec le milieu : reconnaissance du terrain environnant, plaisir de découvrir et de faire découvrir aux autres, rencontre avec la population, réalisation de travaux pour créer ou faire revivre des chemins abandonnés, plaisir de baliser, de la vie de groupe en milieu naturel.

3. Un intérêt touristique donc économique

- ✓ Des actions concrètes :
 - valorisation et promotion du patrimoine et du tourisme rural,
 - point de rencontre rural-urbain,
 - préservation de l'environnement,
 - création d'un équipement touristique non agressif,
 - faire des élèves de véritables agents économiques de leur propre terroir.

4. Exemples d'activités à proposer, en alternant théorie et pratique :

- ✓ Initiation à l'orientation : lecture de carte, maniement de la boussole.
- ✓ Législation des chemins : le cadastre, l'approche juridique.



- ✓ Étude des ressources locales : le patrimoine naturel (faune, flore, géologie...), patrimoine culturel (les monuments, l'archéologie...).
- ✓ Notions de sécurité : tracé de l'itinéraire sur la carte, vérifications sur le terrain.
- ✓ Procédures administratives : autorisations de passage, de balisage.
- ✓ Réalisation du descriptif.
- ✓ Balisage de l'itinéraire.
- ✓ Réalisation du dépliant.
- ✓ Relations presse.
- ✓ Organisation de l'inauguration du projet.

5. Les actions de l'association locale et du comité départemental :

- explications auprès des enseignants et des directeurs des établissements scolaires,
- explications auprès de la municipalité,
- présence de dirigeants, d'animateurs et de baliseurs pour conseiller et aider les enseignants qui le souhaitent.
- en appui pour soutenir le projet et aider à obtenir les financements nécessaires auprès des différents partenaires concernés (mairie, conseil général, DDJS, GDF/SUEZ...).

6. En conclusion : faire connaître et aimer la randonnée pédestre chez les jeunes :

- ✓ Contribution de jeunes écoliers collégiens, lycéens, à l'aménagement, à l'entretien et à la réhabilitation des chemins.
- ✓ Sensibilisation des jeunes à la préservation des itinéraires et de leur environnement.
- ✓ Donner le goût de la randonnée aux jeunes par des activités ludiques, éducatives et culturelles, telles que la préparation et la réalisation d'un Rando Challenge®.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.ffrandonnee.fr/randoJeune.aspx>

adresse électronique : jeunes@ffrandonnee.fr

Contact : Roger PELLETIER, Conseiller Technique National

Publications fédérales :

- Vademecum pour établir de bonnes relations avec les écoles
- Fiche-conseil sur les rando challenges®
- La randonnée pédestre à l'école (collection « Essai de réponses » de la Revue E.P.S.)